

# CHAPITRE 4 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT QUADRETTE 3<sup>ème</sup> DIVISION

## JOUEURS ADMIS

Pour jouer en 3<sup>ème</sup> division (D3) il faut avoir un indice de valeur collectif **inférieur à 26**

### Remarques :

Les joueurs classés 1<sup>ère</sup> série, 2<sup>ème</sup> série P, C ne peuvent participer à la D3.à l'exception de la condition ci-après :

*un joueur classé au mieux première série coeur peut disputer le championnat D2 et D3 s'il est accompagné de 3 joueurs classés promotion (3<sup>ème</sup> série, 4<sup>ème</sup> série ou NC) ayant au plus 15 ans dans l'année marquant la fin de la saison. Si la somme des indices est supérieure au seuil, ce joueur devra jouer impérativement en défense.*

Les joueurs qui sont qualifiés pour la finale nationale en D1 ou D2 peuvent jouer mais ils perdent leur qualification. (Voir article 1 chapitre 1).

**L'épreuve comportera une finale en 2 séances.**

**Clôture des inscriptions le mercredi 20 décembre 2017 avant minuit et présence de l'équipe au complet avant 13h15 le jour de la compétition.**

## DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

La finale se déroulera en 2 séances de 20 donnes minimum chacune

- La 1<sup>ère</sup> séance réunira toutes les quadrettes (participation de 5 quadrettes minimum)..
- La 2<sup>ème</sup> séance réunira, toutes les quadrettes et si plus de 13 quadrettes 24 donnes maximum.

S'il y a des quadrettes éliminées le résultat de la 2<sup>ème</sup> séance sera affecté du coefficient correspondant

Le classement final se fera par addition des points match obtenus à chacune des 2 séances.

## DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

LIEU	LEZAT 09
DATE	23 décembre 2017
MISE EN PLACE	13H30
ENGAGEMENT (par joueur et par séance)	5 €
INDICE PCN	1,8
POINTS DE PERFORMANCE	6 4 3 2 1
QUADRETTES QUALIFIEES	3

**Au terme de la 1<sup>ère</sup> séance l'arbitre indiquera l'heure de mise en place de la 2<sup>ème</sup> séance.**

### **ARBITRES:**

Le championnat de France se déroulera du 9 au 11 février 2018 à NEVERS